## Rapport annuel du Président central

L'année écoulée, le bureau directeur et le comité central se sont penchés en premier lieu sur la **réorganisation de la Fédération** et ont cherché des solutions à ses problèmes financiers. Organisée à Coire - nous tenons à en remercier M. Felix Domeni, président de la fédération cantonale des Grisons pour sa mise sur pied - la conférence des présidents du 5 février en a fait son thème principal. Nous exprimons aussi nos remerciements à tous les délégués de l'assemblée à Muttenz qui ont voté pour l'augmentation de la cotisaion de 2 francs. Cela nous permettra dorénavant de nous réinvestir dans la recherche de solutions aux multiples problèmes concrets que la FSP est apelée à traîter. Vous trouverez une liste des affaires en cours dans le rapport de Jean Dessous l'Eglise et William Reiter.

Le 24 février 2000, nous avons soumis à M. le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger notre prise de position dans le cadre de la consultation concernant l'**ordonnance sur la pêche**. Tandis que nos exigences relatives aux appâts vivants ont été largement acceptées, les opinions divergent substantiellement au sujet de l'interdiction d'introduire des truites arc-en-ciel (voir également les explications du rapport "protection des espèces"). Nous réaffirmons notre position mesurée et pragmatique quant à une telle introduction dans les canaux et cours d'eau, dans lesquels la survie des truites de rivières n'est plus garantie en raison de conditions abiotiques défavorables (qualité de l'eau insuffisante, manque d'habitats, etc.). Rappelons que l'assainissement des cours d'eau impropres à la survie des truites de rivières est bien du ressort des autorités, et non des fédérations de pêche.

Le DETEC nous a également consulté en ce qui concerne la modification de **l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale** (**OROEM**). Nous l'avons informé de nos craintes quant aux problèmes que pourrait engendrer la création de nouvelles réserves concernant les mesures de régulation de la population de cormorans. Nous estimons que la protection légitime des oiseaux d'eau ne doit pas se faire au détriment d'espèces de poissons menacées. Nous avons également transmis au DETEC les positions des fédérations cantonales qui s'étaient exprimées à ce sujet.

Vous savez que les délégués présents à Muttenz ont approuvé à l'unanimité le code éthique de la FSP. Une version abrégée, "Code éthique du pêcheur en résumé", a été édité à 65'000 exemplaires allemands et 28'000 en français et fait actuellement un tabac. Tous les responsables de la pêche alémaniques et romands se sont déclarés prêts à le distribuer en 2001 à tous les détenteurs de permis de pêche et de ferme. Tous les pêcheurs sont donc atteints, qu'ils soient organisés ou non. Je remercie non seulement notre membre d'honneur Heinz Renz et le chargé d'affaires, mais également toutes les personnes tièrces qui ont participé à la conclusion de cette action: M. le Dr. Büttiker pour la relecture de la version française, M. le Dr. Erich Staub pour la participation financière de l'OFEFP, et tous les responsables cantonaux de la pêche pour sa distribution.

L'évolution de **EAA** (European Anglers Alliance) est très réjouissante. Lors de la dernière assemblée générale, les fédérations nationales de pêche de Pologne et de la Tchéquie y ont été accueillis en tant que nouveaux membres. Elles représentent ensemble un million de membres. C'est au tour de la Slovénie, actuellement, de demander son intégration au sein de la fédération faîtière européenne. Les travaux quant à l'installation d'un secrétariat indépendant se poursuivent. Ainsi, une collaboration avec les fédérations de chasse et de protection de la faune sauvage en Europe se basant sur des locaux de secrétariats communs est tout à fait réalisable. Par contre, aucune candidature valable au poste de secrétaire général(e) n'a puêtre enregistrée pour l'instant. La recherche continue. Alors que, suite à l'insistance de l'EAA, l'UE a retiré le cormoran de la Liste rouge des oiseaux protégés, il incombe maintenant aux états de mettre en pratique des mesures adéquates pour la protection d'espèces piscicoles menacées. Malgré l'application d'un contrôle de la population de ce prédateur par les états membres, le succès se fait attendre. C'est **p**urquoi de nouveaux élans sont suscités au niveau de l'UE pour la régulation du cormoran.

Durant l' année écoulée, l**projet réseau "Fish-Net",** recherche nationale visant l' étude de la diminution des populations piscicoles et la définition de mesures appropriées, a mené à bien sept projets partiels. Actuellement trente travaux sont en cours ou vont débuter. Ils se consacrent entre autres à la précarité de la santé des poissons en raison de substances nuisibles, aux habitats inadaptés, à la consolidation des lits de cours d' eau, le manque d' organismes leur servant de nourriture, l' exploitation piscicole, les oiseaux piscivores, la température de l' eau, ainsi que les crues d' hiver. Les dommages que peut engendrer cette pollution des eaux pour la faune et pour l' homme, est beaucoup plus importante que les moyens financiers qui y sont consacrés par la confédération, les cantons et l' économie.

Je remercie tous les pêcheurs et les pêcheuses qui veillent tout au long des cours d'eau à la santé de l'homme, de la fa**n**e et de la nature. Je remercie très sincèrement tous les membres de la fédération, les fonctionnaires et les responsables qui, par leur travail à tous les niveaux, font que la voix des pêcheuses et pêcheurs se fasse entendre dans ce pays. Tout ce travail n'a finalement été possible que grâce à l'engagement total du bureau directeur et du chargé d'affaires. Un grand merci

Dr. Kurt Meyer Président central

## Le message aux pêcheurs de Suisse romande

## A. Introduction

A plusieurs reprises des membres de la Suisse romande ont soulevé la question sur les objectifs poursuivis et les tâches qui incombent à la FSP. Pour cette raison, il nous paraît opportun de vous donner une information concentrée de la raison d'être de la FSP. Comme vous le savez, les idées directrices et les principes de l'action future de notre fédération ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués du 24 avril 1999 à Zurich sous le nom de "FSP2000 plus". A la suite, la "Répartition des tâches à l'intérieur de la FSP" a étadoptée par les conférences des présidents alémaniques et romands des sociétés de pêche lors de leurs réunions respectives. Ces deux documents constituent le cadre principal dans lequel l'organisation pyramidale doit fonctionner, e. à-d.:

FSP : sur le plan fédéral, transnational et européen

Fédérations cantonales : sur le plan cantonal

Sociétés de pêche : sur le plan communal ou local.

Ce type d' organisation à trois paliers correspond parfaitement à la hiérarchie de notre pays (Confédération, Cantons, Communes) où à chaque échelon nous avons des élus qui font les lois et d' autres qui les exécutent. Il est donc primordial que la FSP et ses membres puissent se faire entendre à tous ces niveaux. Puisque beaucoup de lois et de directives nous concernant émanent des élus fédéraux, il nous faut une FSP forte et crédible pour être écoutée. D' ailleurs, la Confédération elle-même souhaite pouvoir consulter un tel organisme chaque fois que des lois ou ordonnances touchant les intérêts des pêcheurs sont en préparation.

## B. Travaux de la FSP en faveur des fédérations cantonales

Voilà un bref aperçu des principales activités des deux dernières années dont une bonne partie, de par leur nature, sont d'ordre continuel:

- 1. Prise de position concernant la révision de l'**ordonnance sur la pêche** : appâts vivants, truite arc-en-ciel, sandre, truite des lacs canadiens et saumon de fontaine.
- 2. Prise de position concernant la révision de l'ordonnance sur les réserves d' oiseaux d' eau et de migrateurs d'i mportance internationalet nationale.
- 3. Prise de position au sujet de la loi sur le marché de l'électricité
- 4. Prise de position au sujet de l'arrêté concernant la taxe sur l'énergie
- 5. Collaboration au **projet réseau baisse des populations piscicoles en Suisse** (Fish-Net!) sous la direction de l' OFEFP (BUWAL) et de l' IAEPE (EAWAG).
- 6. Collaboration dans l'**Alliance Européenne des Pêcheurs à la ligne** (EAA) et dans le **groupe de travail pour la pêche dans les pays alpins** (ArgeFA).

- 7. Collaboration dans un groupe de travail concernant l'**EXPO.02**, opposition contre l' utilisation abusive des catamarans.
- 8. Collaboration dans un groupe de travail **renaturation du Haut-Rhin** (depuis 5 ans) pour améliorer la dynamique naturelle du régime de charriage (cas jurisprudentiel pour toute la Suisse y inclus le Rhône).
- 9. Collaboration dans un groupe de travail concernant les vidanges de Verbois.
- 10. Collaboration dans un groupe de travail fédéral "cormoran et poissons".
- 11. **Oppositions et recours** divers contre des projets des usines hydrauliques: Chancy-Pougny GE, Birsfelden BL, Rheinfelden AG, Albbruck-Dogern AG, Eglisau ZH, Ambauenwehr NW, Rossinière VD.
- 12. Adoption d' un Code éthique de la FSP, distribution d**Code éthique du pêcheur en résumé** à 65' 000 personnes en Suisse alémanique et à 28' 000 personnes en Suisse romande qui retirent une patente de pêche.
- 13. Elaboration d' unétude socio-économique "La pêche en Suisse".
- 14. Vente de la brochure "Guide" servant aux cours pour jeunes pêcheurs.
- 15. Mise en place d' ur**Brevet de moniteur de pêche à la mouche** pour les pêcheurs de langue française
- 16. Actualisation mensuelle de la homepage de la FSP (www.sfv-fsp.ch)
- 17. Participation à la 3ème exposition nationale **Pêche-Chasse-Tir** à Berne.
- 18. Réalisation d' un exposition spéciale au Shopping Center Emmen.
- 19. Réalisation d' un**exposition spéciale à la foire de Zoug.**
- 20. Participation à la Foire d' automne à Bâle
- 21. Conseils juridiques limités dans le cadre du budget.

## Projets suivants en préparation:

- 22. Développement de **directives** pour l'assainissement des prélèvements d'eau.
- 23. Développement de directives pour le traitement de Mini-Centrales hydro-électriques projetées.
- 24. Développement de **concepts de base** en faveur du rétablissement de la dynamique naturelle du régime de charriage et amélioration de la structure du lit des cours d' eau en tant que biotope fondamental.
- 25. Développement d' un**concept pour le travail public** et d' un plan de mesures.
- C. Appel aux pêcheuses et pêcheurs

Il n' est pas toujours évident pour un pêcheur exerçant son hobby favori au bord de l' eau de saisir l' importance d' avoir une présence active et vigilante exércpar ses délégués oeuvrant en faveur de la pêche au niveau fédéral. Pourtant les enjeux ou décisions prises à ce niveau se répercutent souvent de façon négative sur le pêcheur individuel. Une FSP forte évite aux pêcheurs des restrictions peu motivées. Avec un budget annuel très modeste, la FSP obtient des résultats probants et elle est respectée. Elle fait ce travail pour le prix de 2 cafés annuels (fr. 7.-) par pêcheur organisé!! La FSP aimerait saisir l' occasion pour inciter nos frères pêcheurs romandæncore séparés de joindre nos rangs. Nous avons besoin de leur solidarité et de leur force.

Jean Dessous l' Eglise et William Reiter

## Protection des espèces

Durant l' année ecoulée, deux thèmes se sont établis: la controverse truite de rivières contre truite arc-en-ciel, ainsi que le cormoran.

#### Interdiction d' introduire la truite arœn-ciel

Je renonce à reprendre toute la pocédure de consultation concernant ce sujet. Dans sa lettre du 16.09.2000, la FSP s' est adressée à M. Leuenberger, Conseiller fédéra en le priant de reconsidérer les arguments et les solutions proposées par la FSP. Lors d' une discussion avec la direction et les représentants de la section pêche de l' OFEFP, les délégués de la FSP ont démontré sans détours les problèmes que représentent ces mesures restrictives d' introduction pour les pêcheurs. Au moyens d' exemples pratiques, nous avons documenté notre exigence vers un assouplissement sélectif de ces mesures. Par la même occasion, il a été convenu de confier l' étude d' Armin Peter à un expert neutre en vue de l' examen de son aspect scientifique. Il s' agit de permettre l' application pratique de l' article 6 de la Loi sur la pêche qui règle les exceptions quant à l' introduction de la truite arc-en-ciel, la FSP réfutant toujours les conclusions de l' étude d' Armin Peter.

Malheureusement, nos critiques n' ont pas été considérées dans l' établissement de la nouvelle ordonnance. En ce qui concerne les appâts vivants, nous pouvons nous contenter de la solution proposée, les cantons ayant la compétence de prévoir certaines exceptions pour des lacs et cours d' eau précis. En ce qui concerne la truite aræn-ciel, l' on n' a procédé qu' à une modification marginale, tout en ignorant nos préoccupations. Les pêcheurs ainsi concernés vivent toujours avec des cours d' eau sans truites et, vu cette évolution, l' importance des montants du fermage et du prix des permis appliqués par les cantons concernés sont de moins en moins justifiés. Certains responsables de la pêche ont reconnu cet état de fait et l' ont faisavoir de manière officielle. Il faut croire que l' OFEFP n' est pas sensible à ces arguments, ce qui n' étonne pas vraiment, puisque dans ces cas-là, cette autorité n' est pas tenue à verser des montants compensatoires aux cantons concernés. Toutefois, l' OFEFP devrait être intéressé au fait que les pêcheurs continuent à s' engager

dans leurs cantons pour les soins et l' attention au monde piscicole, et que les structures financières de la pêche de chaque canton soient équilibrées. La pêche dans les cantons ne peut être gérée à long terme que si les moyens financiers sont à disposition. D' une part, le nombre de permis de pêche et de fermages diminue constamment, alors que leurs prix sont en augmentation: une évolution fatale, contra-productive et écono-miquement insensée. Le moment viendra où même les pêcheurs les plus invétérés se dé-courageront, alors que les cantons ainsi que les sociétés de pêche dépendent d' eux pour l' attétion vouée au monde piscicole. Cela va-t-il bien dans le sens de l' intérêt de ce bien culturel traditionnel ? Puisque pour le moment et jusqu' à élucidation des vraies raisons à la base de la disparition de la truite de rivière, l' OFEFP n' est pas en mesure où ne veut pas proposer une solution acceptable, cette instance porte du moins moralement la responsabilité de ce désastre.

#### Cormoran

De plusieurs côtés, la FSP a été rendue attentive au problème du cormoran dans la région du Seerhein/Untersee. La colonie qui s' est établie sur la rive allemande, ces dernières années, menace non seulement le Seerhein, mais aussi le Rhin supérieur. Les instances cantonales confirment d' ailleurs que la population piscicole du Seerhein est catastrophique et uniforme. Il n' y a plus de variété. Les délégations de Suisse et d' Allemagne (autorités et représentants des milieux de la pêche) se sont réunies le 30 octobre 2000. Il a été convenu d' intervenir auprès des ministres allemands compétents et de ce revoir pour une séance de travail au mois d' avril 2001.

Je remercie les pêcheurs et pêcheuses qui m' ont soutenu ette année durant dans mon travail. Les thèmes de "prédation de poissons", "introduction de truites arc-en-ciel" et "cocktail aquatique écotoxicologique" nous intéresseront malheureusement encore de nombreuses années, nous espérons à différents moments. Il nous reste à espérer que les autorités se rendent compte qu' il ne s' agit pas seulement d' interdire, mais également de fournir des efforts.

Martin Peter

## **Expositions et sponsoring**

En 2000, nous avons participé à plusieurs événements, l'exposition itiérante intéressant beaucoup de visiteurs. L'exposition national **Pêche-chasse-tir** à été reconduite du 24 au 28 février. Cette manifestation biennale est un succès, puisque le nombre de visiteurs a atteint 28' 041. Dr. Matthias Escher a accompagné 794 jeunes à travers cette exposition. Nous avons pu profiter du soutien personnel de la Fédération cantonale de pêche bernoise, et surtout de Luzi Bergamin. Au nom de la FSP, je remercie tous les bénévoles de leur aide.

Du 28.4. au 7.5.2000, nous avons participé pour la première fois à la **LUGA**, à Lucerne. Ce fut un grand challenge pour la fédération cantonale de pêche lucernoise. Les camarades lucernois, et

surtout leur président Josef Kreyenbühl, ont fourni 996 heures de travail. L' installation fut accomplie le lundi de Pâques, et j' en remercie spécialement Erich Krummenacher. L' IFAEPE était représentée par le Dr. Rudolf Müller. Son projet "élevage de corégones vivants" qui furent nourris plusieurs fois par jour avec du plancton représentait pour beaucoup de visiteurs un événement exceptionnel. Ce fut de même pour le projet du Dr. M. Escher "influence des stations d' épuration sur les truites de rivières". Les pêchers professionnels ont eux aussi participé à toutes les expositions avec leur exposition de bacs réfrigérés. Les amis du Casting animaient l' exposition extérieure. Merci, Peter Hässig. Mes remerciements vont également à tous les présidents des sociétés et leurs collaborateurs.

Terrain d'action suivant: Le château A PRO **Seedorf/UR**. Nous avons fourni certains objets antiques pour l'exposition du 25 mai au 24 septembre 2000. A titre de remerciements, nous avons reçu un livre de l'auteur Ruedi Hauser. Merci!

Une partie de notre stand à **Meilen** était occupée le 1er juillet par la cuisine des pêcheurs professionnels. Nous les remercions de leur engagement.

Lors de l'exposition du 4 au 6 août 2000 **Bad Säckingen**, organisée par le société de pêche du même nom, nous avons participé avec notre projet bâlois "Saumon 2000".

La vente du musée a débuté: il reste certains objets neufs et anciens (tél. 061 601 56 66 / 68).

**Perspectives**. Le château de Spiez organisera une exposition sur la pêche du 9 juin au 23 septembre 2001 sous la direction de Hanspeter Güntensperger de la société de fermage Spiez.

**Remerciements**. La fédération cantonale de pêche de Bâle-Ville s' est chargée gratuitement du stockage du matériel d' exposition. Grâce à un soutien efficace de l' OFEFP et de l' IFAEPE, ainsi qu' à l' aide de nos sponsors fidèles, nous avons pu mettre sur pied des expositions altoles frais étaient couverts. Je remercie très sincèrement tous les collaborateurs et les organisateurs.

A mon sujet et a propos de la FSP. Mon ultime rapport appartenant maintenant au passé, nous cherchons d' autres personnes à mêmes de s' occuper de ce ressort. Les successeurs peuvent s' appuyer sur un script concernant le déroulement d' une exposition, et je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire. Il serait primordial de continuer l' exposition nationale de pêche. Peut-être que la Fédération cantonale de pêche bernoise pourrait-elle s' en charger.

Willy Furrer, vice-président

Eaux et environnement

Les projets importants d'envergure nationale sont d'une part la collaboration a**Projet réseau** diminution de la population piscicole en Suisse" évoqué par le président central dans son rapport et, d'autre part, les activités mises sur pied dans Rhin 2020 - programme pour un développement à long terme du Rhin". En tant qu'ONG reconnue par les autorités et sous l'égide de la FSP, le groupe de travail renaturation du Haut-Rhin composé de membres suisses et allemands a participé de manière constructive et avec succès à divers groupes de travail (Zeller/Winzeler) lors de l'élaboration du programme précité.

L'expression "à long terme" comprend tant bien les aspects écologiques, économiques et sociaux, de même valeur. Un premier programme décrit des mesures à concrétiser jusqu'en 2005. Une première évaluation grossière des frais pour cette période se monte à environ 5 milliards d'euro. Cette somme comprend surtout l'application du plan d'action concernant les crues et l'amélioration écologique du système de cours d'eau du Rhin.

## Amélioration de l'écosystème

En ce qui concerne la diversité des structures d'habitat, le Rhin accuse encore de sérieux déficits. Certains tronçons du Rhin s'écoulant autrefois librement, ainsi que plusieurs de ses affluents comme la Thur, Töss, Aare, Birs, Ergolz et Wiese ne sont plus qu'une suite de bassins de retenue. Une multitude d'aménagements du Rhin et de presque tos ces affluents ont fondamentalement modifié les conditions hydrologiques et morphologiques. Ceci a amené une immense perte en habitats, faune et flore typiques pour ce cours d'eau. L'application de ce concept global écologique a pour but de contrer cette évolution.

#### Buts

Les buts de ce concept global écologique pour le Rhin sont definis comme suit: Reconstitution du fleuve principal en tant que colonne vertébrale de l'écosystème "Rhin" et de ses principaux affluents, en sa qualité de milieu de vie pour les poissons migrateurs, ainsi que maintien et protection, amélioration et agrandissement des zones écologiquement importantes du Rhin et dans la plaine du Rhin en sa qualité de milieu de vie de la faune et flore indigènes.

#### Mesures concernant le Haut-Rhin

Grâce au soutien d' Alsace Nature, du NABU, de WWFAuen-Institut et le Rhein-Kolleg, nous avons proposé les mesures suivantes en vue de l' amélioration de l' écosystème:

- Perméabilité écologique (migration en amont et en aval) du Rhin depuis le Lac de Constance jusqu' à la Mer du Nord, et des affluents concernés par la migration piscicole, p.ex. par des cours d' eau de contournement ou des aides à la migration (échelles à poissons etc.)
- Augmentation et adaptation du niveau d'eau de l'ancien Rhin (KemBreisach) et des canaux d'amenée et d'évacuation des eaux des centrales qui s'y trouvent
- Conservation des tronçons du Rhin où il coule encore librement

- Réalisation des 12 programmes de renaturation du Haut-Rhin
- Protection des frayères intactes et des habitats pour alevins qui s' y trouvent, renaturation de milieux vitaux adaptés aux poissons dans le cours d' eau principal
- Développement de structures du lit de rivière les plus naturelles, en rendant possible ou en favorisant la dynamique propre du lit de rivière pour certains tronçons du Rhin qui s' y prètent, la conservation de dépôts de graviers à l' écart du canal navigable et/ou application de mesures en faveur de l' amélioration du régime de charriage.

Dernièrement, nous avons pu cueillir les premiers fruits de nos efforts concernant la dynamique du **charriage**. A l'occasion de la première conférence concernant le HauRhin en 1996 à Bâle, nous avions exigé que le charriage puisse se faire à travers toutes les 11 retenues, afin d'améliorer le lit de rivière en tant que milieu vital essentiel de chaque cours d'eau. L'étude élaborée par la maison Schälchli, Abegg + Hunzinger, ainsi que par l'université de Karlsruhe démontre que ceci est en principe possible (les poissons frayant parmi les pierres et le gravier s'en réjouint). Il y a lieu d'espérer que les exploitants d'usines électriques sauront montrer de quoi ils sont capables lors de la mise en pratique et la coordination des mesures adéquates.

Il nous incombe maintenant de transposer à d' autres systèmes fluvieux (Aare, Rhône, Inn) les expériences récoltées avec ce **projet pionnier** de longue durée. L' occasion nous en est donnée actuellement lors du renouvellement de la concession pour l' usine hydrælectrique de Chancy-Pougny, procédure à laquelle participe notre fédération.

En conclusion, je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour les intérêts de nos eaux et qui ont contribué à ce que nous puissions récolter les prmiers fruits de nos efforts. J' espère pouvoir continuer cette collaboration fructueuse durant la nouvelle année.

Urs Zeller

## **Formation et perfectionnement**

L' édition de mars 1998 du'Guide'', brochure pour jeunes pêcheurs, alors de 25' 000 exem plaires (allemand/français) était totalement expirée en décembre 2000. La réédition réalisée comme pour la première édition en collaboration avec Petri-Heil et FISHCO peut à nouveau être distribuée depuis janvier 2001. Il y a toujours en stock des exemplaires de l' édition en allemand et italien. Le "Guide" représente peu à peu un vrai bestseller et est surtout distribué aux participants aux cours pour jeunes pêcheurs.

Cette année également, le **cours pour pêche à la mouche FSP** a pu être organisé avec succès. A l' Ascension, du 1er au 4 juin, 27 participantes et participants ont appris une multitude de choses intéressantes. Ce cours a eu lieu à Alt St-Johan, au bord de la Thur. A certains moments, les cours intensifs ont également laissé la place à la camaraderie. Un grand merci au responsable du cours Peter Fischer et son groupe d' instructeurs!

# **Shop FSP**

Le **nouvel assortiment** présenté aux délégués de l'assemblée générale à Muttenz a rencontré un grand succès auprès des pêcheuses et pêcheurs. Le chiffre d'affaires et le bénéfice ont pu être augmentés (voir détail dans les comptes annuels). Pour la première fois, nous avons publié un prospectus couleur pour la publicité. Depuis que le Shop FSP est présent sur Internet, chaque troisième commande nous parvient par e-mail.

Conformément à une décision du comité central, nous avons fait commande d'une **'truite sculptée en verre'** dans la république tchèque. Elle se prête très comme cadeau pour honorer quelqu' un, ou alors comme objet de collection, et sera mise en vente à temps pour l'assemblée générale de 2001.

Depuis sa création en 1994, le Shop FSP est devenu un moyen bienvenu pour la fédération pour récolter des fonds. Merci aux sociétés et fédérations, ainsi qu' à toute notre clientèle. Le budget 2001 ne prévoit pas de bénéfice, puisque nous devons rééditer 30' 000 brochures pour jeunes pêcheurs et acheter les sculptures en verre en Tchéquie. Ces deux postes ne pourront pas être activés, mais promettent des bénéfices considérables ces prochaines années.

Ruedi Hauser

# Information et PR

# 1 Service de presse

Durant l' année écoulée, le service de presse FSP a publé trois communiqués de presse concernant des sujets d' actualité: La création nécessaire d' une commission internationale pour la protection du Danube (18.3.2000), l' assemblée des délégués FSP (6.5.2000) et une étude sur l' utilité d' échelles à poissons (22.5.2000). Les communiqués furent transmis aux deux agences de presse actives dans notre pays, soit l' Agence télégraphique suisse (ATS) et Associated Press (AP), ainsi qu' à certains quotidiens. Ils ont également été publiés sur internet.

La homepage du FSP (www.sfv-fsp.ch) a été réactualisée au moins mensuellement, plus souvent si l'actualité l'exigeait. Les pages concernant la fédération publiées dans le magazine "Petheil" constituent toujours un élément principal des pages web. Nous y avons fait apparaître également des prises de positions, nos réponses à des consultations et autres documents d'intérêt général, parfois intégralement, parfois en résumé. Nous regrettons que toutes les fédérations cantonales ne soient pas présentes sur internet avec leur propre homapage. Toutefois, nous avons constaté que de

plus en plus de sociétés le sont. Internet étant de plus en plus important, l'extension de cette offre est de mise.

A la fin de l' année dernière, notre maison partenaire Zulauf Internet Communication (zic) a créé la possibilité technique permettant l' actualisation directe des pages internet par le chef de ressort et le chargé d' affaires. Ceci conduira à une simplification de la procédure et réduira à moyen terme les charges financières. En vue des ressources limitées tant personnelles que financières, la présence de la FSP sur internet restera relativement modeste. Par contre, il serait urgent de développer les contenus en langue française.

## 2 Journal Suisse de la Pêche / Petri-Heil

En tant que bulletin officiel de la FSP, le titre "Schweizerische Fischerei-Zeitung - fischerei" parut pour la 108 année. Dans le cadre du contrat qui viendra à échéance à la fin 2001, il constitue toujours une partie intérgante du magazine spécial "Petri-Heil". En tout, en 11 éditions, nous avons publié 23 pages de nouvelles concernant la fédération (y.c. la publicité pour le Shop FSP). Environ trois pages parurent dans la partie générale du "Petri-Heil", conte-nant des informations importantes relatives à la fédération.

La collaboration avec les deux rédacteurs responsables du magazine spécialisé Hansjörg Dietiker et Daniel Luther s' est comme d' habitude déroulée d' une façon excellente et collégiale. Dans le cadre de ses possibilités, la rédaction s' efforce toujours de considér les voeux de la FSP et de ses membres. Nous l' en remercions au nom de la fédération faîtière, ainsi qu' au nom des fédérations cantonales et des sociétés.

Au niveau de la pré-impression, la collaboration a été simplifiée et améliorée, la transmission des donnnées via internet (à l'exception des illustrations) s'étant établie et ayant fait ses preuves.

#### 3 Information interne

En vue de l'échéance du contrat qui nous lie avec la maison d'édition vip media Verlag (Scher zingen), un groupe de travail du bureau directeur a élaboré les bases d'un concept pour un bulletin d'information interne à la fédération. Ce travail de conceptualisation sera terminé au premier semestre 2001.

Les communiqués de presse ont également été adressés aux bulletins d'information des fédérations et sociétés membres de la FSP, pour autant que nous connaissions les adresses. Ces communiqués de presse ont été repris de manière très limitée. Il faut toutefois préciser que certains rédacteurs utilisent l'offre de la FSP sur internet pounlimenter leurs organes. Les contenus du journal suisse de la pêche, ainsi que toutes les informations publiées sur internet sont à la libre disposition des rédacteurs des fédérations et sociétés de pêche.

# Fonds d'action et de lutte POISSON 2000

Au début septembre, le secrétariat a envoyé 39' 000 prospectus et bulletins de versement à tous les présidents de sociétés en les priant de les transmettre à leurs membres. Le but de cette action était de constituer notre fonds d'action et deutte "Poisson 2000". Fin 2000, 21 sociétés ont versé au total fr. 6' 350. 367 personnes y ont contribué par env. fr. 13' 450. Au 12.3.2001, l'état du compte postal était d'environ fr. 28' 000.

**Tobias Winzeler**